

1 - Je deviens partenaire de Temps fête et membre du Quai des Entrepreneurs

Société

Adresse

Code Postal Ville

Personne à contacter Fonction

E-mail Téléphone.....

Site Internet

Entreprises de moins de 20 salariés	25 invitations à la journée* 5 invitations pass 5 jours*	Pack Temps fête : 290 € HT Adhésion au QDE : 100 € HT 390€ HT - 468€ TTC
Entreprises de plus de 20 salariés	100 invitations à la journée* 20 invitations pass 5 jours*	Pack Temps fête : 1290€ HT Adhésion au QDE : 100 € HT 1390€ HT - 1668€ TTC

Offres exceptionnelles de nos partenaires

Un espace privé sur le port du Rosmeur, en plein coeur du festival

Un kit de communication offert
Affiches, cartes postales, autocollants (...)

- Le Quai des entrepreneurs est une association constituée de chefs d'entreprises qui se mobilisent pour vous accueillir sur le festival dans les meilleures conditions et dans un espace réservé -

* Ces invitations ne sont ni échangeables, ni remboursables et ne peuvent en aucun cas être revendues. Elles seront adressées par mail à la personne référente à partir du mois d'avril

2 - J'achète mes entrées supplémentaires à tarif préférentiel

... Pass x **17€ HT** (20€ au guichet) ... Entrées journée x **12€ HT** (14€ au guichet) ... Billets soirée x **6,50€ HT** (8€ au guichet)

3 - Je décide d'aider Temps fête au titre du mécénat*, je verse la somme de :

- 500€** : soit après une réduction d'IS de 60% et une remise de 125€ sur mes achats, **un coût net de 75€**
- 1000€** : soit après une réduction d'IS de 60% et une remise de 250€ sur mes achats, **un coût net de 150€**
- 2000€** : soit après une réduction d'IS de 60% et une remise de 500€ sur mes achats, **un coût net de 300€**
- 5000€** : soit après une réduction d'IS de 60% et une remise de 1250€ sur mes achats, **un coût net de 750€**

La remise sur mes achats correspond à 25% du don, elle ne peut dépasser le montant hors taxes des achats précédents

DATE :

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE :

Selon les options choisies, vous recevrez une facture correspondant à votre Pack Entreprises Temps fête, à votre adhésion au Quai des Entrepreneurs et à l'achat de vos billets supplémentaires (avec une remise éventuelle suite au mécénat)

Contact : chloe.penglaou@tempsfete.com // 02 98 92 29 29 // 07 72 24 76 32
Temps fête - 29 Bd Général de Gaulle - BP 96 - 29174 Douarnenez Cedex

* Conditions principales relatives au mécénat d'entreprise :

Les bénéficiaires du mécénat :

Il s'agit d'organismes d'intérêt général à condition que ces organismes présentent un caractère culturel ou concourent à la mise en valeur du patrimoine ou à la diffusion de la culture.

Temps fête remplit ces conditions avec son agrément culturel attribué par l'Etat.

Conditions pour les entreprises :

L'entreprise concernée doit relever de l'Impôt sur le Revenu (IR) ou de l'Impôt sur les Sociétés (IS)

A noter que les exploitants relevant de l'IR peuvent opter pour la réduction d'impôt sur les dons prévue pour l'ensemble des contribuables.

- Le taux de réduction d'impôt est de 60% des sommes versées.

Les sommes versées sont limitées à 5 pour mille du Chiffre d'Affaires HT soit par exemple:

- à 1000€ pour un Chiffre d'Affaires annuel HT de 200 000€
- à 2500€ pour un Chiffre d'Affaires annuel HT de 500 000€
- à 5000€ pour un Chiffre d'Affaires annuel HT de 1 000 000€

A noter que les excédents éventuels par rapport aux limites ci-dessus sont reportables sur les 5 exercices suivants.

Justification du coût net du mécénat après réduction d'impôt de 60% et remises de Temps fête

Versement mécénat	500 €	1 000 €	2 000 €	5 000 €
Réduction impôt 60 % (IS ou IR)	- 300 €	- 600 €	- 1 200 €	- 3 000 €
Coût net après réduction d'impôts	200 €	400 €	800 €	2 000 €
Remise de Temps fête sur l'achat des billets	- 125 €	- 250 €	- 500 €	- 1 250 €
Coût net pour l'entreprise	75 €	150 €	300 €	750 €